



# SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles FO de l'enseignement public

## SECTION DEPARTEMENTALE DES BOUCHES DU RHONE

13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62 [www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

**PE2 IUFM**

**T1**

**N°6 bis janvier 2007**

**Après les différentes assemblées générales des PE2, une liste de revendications a été retenue et sera présentée à l'audience demandée par 3 syndicats auprès de la direction des IUFM à Marseille.**

**Par ailleurs les T1 sont toujours opposés au remplacement de T1 par un autre T1 et ont demandé aux syndicats un dépôt de préavis de grève jusqu'à la fin de l'année pour leur permettre de ne pas effectuer ce remplacement.**

**Dans ce cadre l'ensemble de la profession a répondu à un appel à une journée de grève le 12 janvier.**

( voir page 2)

SNUDI FO 13  
SDEN-CGT  
SUD Education 13

Objet : demande d'audience

Monsieur le Directeur des IUFM  
13 Rue Eugène Cas  
13004 Marseille

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance une audience sur les nombreux problèmes qui restent en suspens pour les PE 2 du site d'Aix en Provence.

En effet, dans les réunions d'informations syndicales proposées par nos différentes organisations, des dizaines de PE2 ont établi leurs revendications dont vous trouverez une liste en annexe.

Après une rentrée agitée, où les PE2 ont eu la sensation d'être délaissés par l'Institution, nous pensons qu'il est grand temps que nous nous rencontrions afin de trouver les meilleures solutions.

Nous vous saurions gré de bien vouloir recevoir un membre de chacune de nos organisations, accompagnant trois PE2 représentant leurs collègues.

Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

A Aix en Provence le 22 décembre 2006

**Liste des revendications issues des assemblées générales des PE2 du site d'AIX, accompagnés des syndicats, SNUIPP, Sud Education, SGEN, SNUDI-FO, SDEN-CGT.**

- Bénéficier de plus de visites de formateurs, pour avoir une meilleure aide et un meilleur accompagnement, lors du stage filé.
- Mettre en cohérence le contenu de la formation avec le stage filé ( définir pour tous les GFP un cahier des charges par discipline, notamment en arts visuels et anglais)
- Modérer la charge de travail demandée aux PE2 sachant que la validation se fait par le dossier co-disciplinaire, en opposition aux travaux par discipline.
- Informer les PE2 de leur lieu d'affectation du SR au moins deux semaines avant le début du stage. ( affectation sans discrimination des listes complémentaires)
- Rétablir un SPA pour les stagiaires qui en ont été privés en début d'année.
- Elargir le choix de la langue étrangère enseignée aux stagiaires à l'IUFM.
- Refuser tout changement d'affectation pendant le stage filé, en particulier pour remplacer d'autres T1.

**Par ailleurs les PE2**

- Soutiennent l'action de leurs collègues T1 qui refusent le dispositif de mutuel remplacement dans le cadre du stage filé.
- S'interrogent sur le bien fondé du stage filé dans ces conditions, et n'ont pas encore exclu la possibilité de le refuser.

**L'audience fixée pour mercredi 18 serait reportée au 25 janvier.**

Vendredi 12 janvier, 2000 manifestants ont répondu à l'appel des organisations syndicales qui appelaient à une journée de grève pour protester entre autres du dispositif du stage filé T1/PE2.

La délégation n'a pas pu être reçue par l'Inspecteur d'Académie absent ce matin là.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue après la manifestation qui avait conduit le cortège sur le Vieux Port, puis le soir au cours de la réunion intersyndicale, il a été clairement réaffirmé par les différents syndicats :

**Aucun T1 ne doit aller remplacer un autre T 1 !**

Plusieurs préavis de grève ont été déposés, permettant aux T1 qui refuseraient de suivre leur ordre de mission, de rester dans leur école, chez eux, en AG à l'IUFM, en toute légalité.

Evidemment cette solution de grève le jour du remplacement ne peut, financièrement être une solution durable pour le reste de l'année scolaire, mais permet d'attendre la demande d'audience que les syndicats, unitairement, ont déposé chez l'Inspecteur d'Académie.

Aucune pression ne peut être exercée sur un T1 qui se déclarerait en grève.

- Dans le cas contraire contacter immédiatement le SNUDI FO.
- Ne restez pas isolé, si vous êtes gréviste ou si vous hésitez à l'être, contactez le SNUDI-FO.
- Regroupez vous avec lui pour discuter et mieux vous organiser .

Objet : Préavis de grève.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les syndicats départementaux du 1<sup>er</sup> degré, **SNUDI-FO**, **SUD Education**, **SDEN-CGT** soutiennent la revendication des T1 qui refusent d'aller remplacer un collègue un jour par semaine à la rentrée de janvier, ainsi que celle des stagiaires PE2 qui viennent de réaffirmer leur volonté de rester sur la même classe jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Par la présente, nous avons le regret de vous informer que nos organisations syndicales déposent par l'enregistrement de la présente, un préavis de grève dès la rentrée de janvier 2007 jusqu'au 3 juillet 2007, pour le retrait du dispositif ; et vous réitèrent une demande d'entrevue à ce sujet.

---

Je souhaite recevoir les informations syndicales du SNUDI Force Ouvrière

NOM : ----- Prénom :-----

adresse :-----

téléphone :----- email :-----

**Contacts IUFM Aix : Ph. ROMS 06 77 05 66 05 [snudifo13aix@wanadoo.fr](mailto:snudifo13aix@wanadoo.fr)**

**IUFM Marseille : M. DUPUY 06 13 80 64 16 [snudifo.13@free.fr](mailto:snudifo.13@free.fr)**

**Je désire adhérer au SNUDI-FO**

**Cotisation pour l'année 2007:**

payable en un ou plusieurs chèques ( 66% déductibles des impôts 2007)

**PE2 : 75 €                      T1 : 125€                      Etudiant PE 1 : 20€**

**Maître Formateur : voir tableau dans vos écoles.**